

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER

Numéro SIRET : 21830152100017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINC ST TROPEZ

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.17	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.19	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.20	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.21	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.22	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.25	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.26	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.27	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 83152	COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER BUDGET COMMUNAL	BP 2019
----------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	732
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	1 101
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 935 389,00	2 976 776,00	1 601,41	768,98

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	3 985,50	674,00
2	Produit des impositions directes/population	3 482,73	481,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	4 403,22	223,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	3 252,60	267,00
5	Encours de dette/population	2 528,39	611,00
6	DGF/population	20,49	225,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	42,09%	43,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,89%	12,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	73,87%	76,80%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	57,42%	72,20%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 223 158,54	3 223 158,54

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 223 158,54	3 223 158,54
--	--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 718 573,31	2 718 573,31

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 718 573,31	2 718 573,31
--	---	--------------	--------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	5 941 731,85	5 941 731,85
--	---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	808 545,00	0,00	778 900,00	778 900,00	778 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 350 501,38	0,00	1 227 849,20	1 227 849,20	1 227 849,20
014	Atténuations de produits	629 000,00	0,00	623 000,00	623 000,00	623 000,00
65	Autres charges de gestion courante	391 200,00	0,00	231 200,00	231 200,00	231 200,00
Total des dépenses de gestion courante		3 179 246,38	0,00	2 860 949,20	2 860 949,20	2 860 949,20
66	Charges financières	55 639,21	0,00	54 434,58	54 434,58	54 434,58
67	Charges exceptionnelles	159 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	49 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 442 885,59	0,00	2 917 383,78	2 917 383,78	2 917 383,78
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 750 064,67		238 466,29	238 466,29	238 466,29
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	11 000,00		67 308,47	67 308,47	67 308,47
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 761 064,67		305 774,76	305 774,76	305 774,76
TOTAL		5 203 950,26	0,00	3 223 158,54	3 223 158,54	3 223 158,54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 223 158,54

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	14 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	34 200,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
73	Impôts et taxes	2 821 864,00	0,00	2 849 358,54	2 849 358,54	2 849 358,54
74	Dotations, subventions et participations	184 200,00	0,00	17 800,00	17 800,00	17 800,00
75	Autres produits de gestion courante	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 334 264,00	0,00	3 223 158,54	3 223 158,54	3 223 158,54
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 334 264,00	0,00	3 223 158,54	3 223 158,54	3 223 158,54
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 334 264,00	0,00	3 223 158,54	3 223 158,54	3 223 158,54

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 223 158,54

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	305 774,76
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	164 123,00	0,00	77 455,17	77 455,17	77 455,17
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	637 695,64	0,00	403 446,70	403 446,70	403 446,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 408 199,65	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 210 018,29	0,00	2 380 901,87	2 380 901,87	2 380 901,87
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	267 080,52	0,00	237 671,44	237 671,44	237 671,44
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 707,15		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		285 387,67	0,00	337 671,44	337 671,44	337 671,44
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 495 405,96	0,00	2 718 573,31	2 718 573,31	2 718 573,31
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	14 707,15		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		14 707,15		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 510 113,11	0,00	2 718 573,31	2 718 573,31	2 718 573,31

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 718 573,31
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	60 000,00	0,00	830 000,00	830 000,00	830 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	841 151,85	841 151,85	841 151,85
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		60 000,00	0,00	1 671 151,85	1 671 151,85	1 671 151,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	109 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	181 154,49	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	330 250,00		661 646,70	661 646,70	661 646,70
Total des recettes financières		620 404,49	0,00	741 646,70	741 646,70	741 646,70
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		680 404,49	0,00	2 412 798,55	2 412 798,55	2 412 798,55
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 750 064,67		238 466,29	238 466,29	238 466,29
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	11 000,00		67 308,47	67 308,47	67 308,47
041	Opérations patrimoniales (4)	14 707,15		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 775 771,82		305 774,76	305 774,76	305 774,76
TOTAL		2 456 176,31	0,00	2 718 573,31	2 718 573,31	2 718 573,31

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 718 573,31
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	305 774,76
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	778 900,00		778 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 227 849,20		1 227 849,20
014	Atténuations de produits	623 000,00		623 000,00
65	Autres charges de gestion courante	231 200,00		231 200,00
66	Charges financières	54 434,58	0,00	54 434,58
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	67 308,47	67 308,47
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		238 466,29	238 466,29
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 917 383,78	305 774,76	3 223 158,54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 223 158,54

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	237 671,44	0,00	237 671,44
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	77 455,17	0,00	77 455,17
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	403 446,70	0,00	403 446,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00		100 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 718 573,31	0,00	2 718 573,31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 718 573,31

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	51 000,00		51 000,00
73	Impôts et taxes	2 849 358,54		2 849 358,54
74	Dotations, subventions et participations	17 800,00		17 800,00
75	Autres produits de gestion courante	280 000,00	0,00	280 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	3 223 158,54	0,00	3 223 158,54

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 223 158,54

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	80 000,00
13	Subventions d'investissement	830 000,00	0,00	830 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	841 151,85	0,00	841 151,85
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		67 308,47	67 308,47
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		238 466,29	238 466,29
024	Produits des cessions d'immobilisations	661 646,70		661 646,70
	Recettes d'investissement - Total	2 412 798,55	305 774,76	2 718 573,31

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 718 573,31

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	808 545,00	778 900,00	778 900,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén.	850,00	3 000,00	3 000,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60612	Énergie - Électricité	50 000,00	65 000,00	65 000,00
60621	Combustibles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	18 000,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentation	500,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	700,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	3 000,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	28 900,00	44 000,00	44 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 200,00	9 000,00	9 000,00
60636	Vêtements de travail	3 900,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	10 350,00	10 000,00	10 000,00
6067	Fournitures scolaires	3 125,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	12 100,00	10 000,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	62 200,00	60 000,00	60 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	10 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	7 120,00	15 000,00	15 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	7 000,00	7 000,00	7 000,00
61521	Terrains	20 000,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	7 500,00	7 500,00	7 500,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	17 000,00	35 000,00	35 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	20 000,00	15 000,00	15 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	15 000,00	5 000,00	5 000,00
61524	Bois et forêts	15 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Matériel roulant	33 500,00	33 500,00	33 500,00
61558	Autres biens mobiliers	11 700,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	22 200,00	25 000,00	25 000,00
6161	Assurance multirisques	45 000,00	55 000,00	55 000,00
6168	Autres primes d'assurance	600,00	2 500,00	2 500,00
6182	Documentation générale et technique	600,00	3 600,00	3 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	3 500,00	3 500,00
6188	Autres frais divers	36 500,00	38 000,00	38 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	800,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	120 000,00	80 000,00	80 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	18 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 400,00	12 500,00	12 500,00
6236	Catalogues et imprimés	300,00	300,00	300,00
6238	Divers	81 000,00	60 000,00	60 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	900,00	1 200,00	1 200,00
6257	Réceptions	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	5 500,00	5 500,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	3 100,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 350 501,38	1 227 849,20	1 227 849,20
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 204,81	3 248,75	3 248,75
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 270,67	14 961,22	14 961,22
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	5 000,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	576 135,97	569 856,54	569 856,54
6413	Personnel non titulaire	286 428,59	215 414,78	215 414,78
64168	Autres emplois d'insertion	17 500,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6417	Rémunérations des apprentis	3 720,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	140 492,53	134 064,70	134 064,70
6453	Cotisations aux caisses de retraite	136 467,38	145 428,91	145 428,91
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	15 131,43	8 724,30	8 724,30
6455	Cotisations pour assurance du personnel	55 000,00	35 000,00	35 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	30 000,00	35 000,00	35 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	150,00	150,00	150,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6488	Autres charges	35 000,00	35 000,00	35 000,00
014	Atténuations de produits	629 000,00	623 000,00	623 000,00
739221	FNGIR	620 000,00	620 000,00	620 000,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	9 000,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	391 200,00	231 200,00	231 200,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels	22 000,00	30 000,00	30 000,00
6531	Indemnités	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6532	Frais de mission	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	60 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	163 000,00	0,00	0,00
657358	Autres groupements		30 000,00	30 000,00
657362	CCAS	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	85 000,00	85 000,00	85 000,00
65888	Autres	10 000,00	35 000,00	35 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 179 246,38	2 860 949,20	2 860 949,20
66	Charges financières (b)	55 639,21	54 434,58	54 434,58
66111	Intérêts réglés à l'échéance	57 925,40	43 701,11	43 701,11
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-2 286,19	10 733,47	10 733,47
67	Charges exceptionnelles (c)	159 000,00	2 000,00	2 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	152 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	49 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 442 885,59	2 917 383,78	2 917 383,78
023	Virement à la section d'investissement	1 750 064,67	238 466,29	238 466,29
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	11 000,00	67 308,47	67 308,47
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	11 000,00	67 308,47	67 308,47
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 761 064,67	305 774,76	305 774,76
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn.		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 761 064,67	305 774,76	305 774,76
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 203 950,26	3 223 158,54	3 223 158,54

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 223 158,54

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	10 733.47
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-10 733.47

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	14 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	14 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	34 200,00	51 000,00	51 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	3 000,00	5 000,00	5 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 200,00	4 000,00	4 000,00
7037	Contribution pour dégradation des voies et chemins	16 000,00	20 000,00	20 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	13 000,00	15 000,00	15 000,00
70878	par d'autres redevables		7 000,00	7 000,00
73	Impôts et taxes	2 821 864,00	2 849 358,54	2 849 358,54
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 511 864,00	2 549 358,54	2 549 358,54
73211	Attribution de compensation	130 000,00	90 000,00	90 000,00
7336	Droits de place	55 000,00	60 000,00	60 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7362	Taxes de séjour	75 000,00	100 000,00	100 000,00
74	Dotations, subventions et participations	184 200,00	17 800,00	17 800,00
7411	Dotation forfaitaire	40 000,00	15 000,00	15 000,00
7473	Départements	7 500,00	2 800,00	2 800,00
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la CET	15 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	1 700,00	0,00	0,00
748388	Autres	120 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	280 000,00	280 000,00	280 000,00
752	Revenus des immeubles	150 000,00	160 000,00	160 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	130 000,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		3 334 264,00	3 223 158,54	3 223 158,54
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 334 264,00	3 223 158,54	3 223 158,54
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 334 264,00	3 223 158,54	3 223 158,54

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 223 158,54
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	164 123,00	77 455,17	77 455,17
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	63 295,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	94 328,00	72 455,17	72 455,17
2033	Frais d'insertion	1 500,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	5 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	637 695,64	403 446,70	403 446,70
2111	Terrains nus	22 000,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie		20 000,00	20 000,00
2115	Terrains bâtis	19 312,00	165 000,00	165 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	26 000,00	5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	75 880,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	7 232,54	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	13 903,91	1 800,00	1 800,00
21318	Autres bâtiments publics	14 000,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	210 133,99	25 000,00	25 000,00
2151	Réseaux de voirie	22 233,99	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	55 909,83	14 000,00	14 000,00
21534	Réseaux d'électrification	19 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	5 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	30 000,00	90 000,00	90 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	1 500,00	1 500,00
2184	Mobilier	5 000,00	4 500,00	4 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	107 089,38	76 646,70	76 646,70
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 408 199,65	1 900 000,00	1 900 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 399 499,65	1 900 000,00	1 900 000,00
2318	Autres immobilisations corporelles	8 700,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 210 018,29	2 380 901,87	2 380 901,87
16	Emprunts et dettes assimilées	267 080,52	237 671,44	237 671,44
1641	Emprunts en euros	267 080,52	237 671,44	237 671,44
26	Participations et créances rattachées à des participations	3 600,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	3 600,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 707,15	100 000,00	100 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 707,15	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		285 387,67	337 671,44	337 671,44
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 495 405,96	2 718 573,31	2 718 573,31
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	14 707,15	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 800,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 907,15	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		14 707,15	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 510 113,11	2 718 573,31	2 718 573,31

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 718 573,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	60 000,00	830 000,00	830 000,00
1321	Etat et établissements nationaux		100 000,00	100 000,00
1322	Régions		200 000,00	200 000,00
1323	Départements	50 000,00	500 000,00	500 000,00
1332	Amendes de police	10 000,00	30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		841 151,85	841 151,85
1641	Emprunts en euros		841 151,85	841 151,85
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		60 000,00	1 671 151,85	1 671 151,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	290 154,49	80 000,00	80 000,00
10222	F.C.T.V.A.	69 000,00	50 000,00	50 000,00
10223	T.L.E.	40 000,00	30 000,00	30 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	181 154,49	0,00	0,00
024	Produits de cessions	330 250,00	661 646,70	661 646,70
Total des recettes financières		620 404,49	741 646,70	741 646,70
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		680 404,49	2 412 798,55	2 412 798,55
021	Virement de la section de fonctionnement	1 750 064,67	238 466,29	238 466,29
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	11 000,00	67 308,47	67 308,47
28031	Amortissements des frais d'études	11 000,00	65 961,20	65 961,20
28033	Amortissement de frais d'insertion		1 347,27	1 347,27
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 761 064,67	305 774,76	305 774,76
041	Opérations patrimoniales (9)	14 707,15	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	14 707,15	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 775 771,82	305 774,76	305 774,76
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 456 176,31	2 718 573,31	2 718 573,31

+

RESTES A REALISER 2018 (10) 0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 718 573,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
0941665	TRESORERIE PRINC ST TROPEZ	31/07/2001		01/09/2002	2 933 754,97	V			4.2	1.95	A	X	N	A-1
1099254	CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIO RETRAITES	11/10/2007		01/11/2008	83 846,96	V			3.05	0.8	A	X	N	A-1
2012.131A/10126	SA CAISSE EPARGNE COTE AZUR	16/10/2012		25/12/2013	300 000,00	F			4.26	4.26	A	C	N	A-1
2012-058/A/10122	SA CAISSE EPARGNE COTE AZUR	04/04/2012		25/04/2013	350 000,00	F			5.23	5.17731	A	C	N	A-1
MON279640EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/05/2013		01/07/2014	260 000,00	F			3.34	3.34854	A	C	N	A-1
MON281121EUR/03	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/10/2013		30/11/2014	344 000,00	F			3.27	3.29056	A	C	N	A-1
00600191550 RE	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		02/11/2016	147 096,33	F			1.5	5.69305	A	X	N	A-1
00600674062 RE	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		10/07/2017	98 333,32	F			1.73	1.83256	A	C	N	A-1
00600691801 RE	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		23/11/2016	79 000,01	F			1.73	1.73111	A	C	N	A-1
00600590045 RE	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		15/01/2017	60 785,35	F			1.29	2.71912	A	X	N	A-1
2008-076 A10081	SA CAISSE EPARGNE COTE AZUR	25/07/2016		25/04/2019	860 693,00	F			1.44	1.26572	A	C	N	A-1
Total général					2 933 754,97									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											ICNE de l'exercice					
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice								
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)																	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 838 782,43									237 671,44	43 701,11	0,00		10 733,47
0941665		0,00		1 838 782,43									237 671,44	43 701,11	0,00		10 733,47
1099254	N	0,00		49 816,41	14,58	V	1,95					2 891,08	971,42	0,00		381,27	
2012_131/A10126	N	0,00		102 916,30	3,83	V	0,8					25 422,38	823,33	0,00		103,33	
2012-058/A10122	N	0,00		150 000,00	5,92	F	4,26					25 000,00	6 390,00	0,00		88,75	
MON279640EUR	N	0,00		174 999,98	5,25	F	5,17731					29 166,67	9 152,50	0,00		5 211,84	
MON281121EUR03	N	0,00		151 666,65	6,50	F	3,34854					21 666,67	5 065,67	0,00		2 171,00	
00600191550 RE	N	0,00		200 666,65	6,83	F	3,29056					28 666,67	6 561,80	0,00		484,32	
00600674062 RE	N	0,00		85 927,15	3,83	F	5,69305					21 004,45	1 288,91	0,00		159,60	
00600691801 RE	N	0,00		73 749,98	5,50	F	1,83258					12 291,67	1 275,87	0,00		505,03	
00600590045 RE	N	0,00		52 666,67	5,83	F	1,73111					8 777,78	911,13	0,00		80,15	
2008-076 A10081	N	0,00		36 937,64	2,00	F	2,71912					12 155,07	476,50	0,00		307,27	
	N	0,00		759 435,00	14,25	F	0,42419					50 629,00	10 783,98	0,00		1 240,91	
Total général		0,00		1 838 782,43								237 671,44	43 701,11	0,00		10 733,47	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 838 782,43					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			22/06/2018
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Frais d'études	2	22/06/2018
Linéaire	Frais d'insertion	2	22/06/2018

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

BP 2019

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	281 372,55
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	281 372,55
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	3 223 158,54
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	8,73%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

BP

2019

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	1	8	4	2	6
Attaché	A	1	0	1	0	0	0
Secrétaire général	A	0	0	0	0	1	1
Comptable	B	0	0	0	0	1	1
Rédacteur principal 1ère Classe	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif principal 1ère Classe	C	0	1	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 2ème Classe	C	2	0	2	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		15	0	15	12	0	12
Technicien territorial principal de 2ème Classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	7	0	7	7	0	7
Adjoint technique 1ère Classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique 2ème Classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal 1ère Classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2	0	2	0	0	0
Agent de maîtrise	C	0	0	0	0	0	0
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	0	0	0
CDD	C	3	0	3	3	0	3
CUE CUI	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE (j)		3	0	3	2	0	2
CHEF DE SERVICE	B	1	0	1	0	0	0
ASVP	C	1	0	1	1	0	1
Brigadier Chef principal	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		25	1	26	18	2	20

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

BP

2019

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	IV
	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60% (quotité de travail = 60%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

BP 2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Secrétaire général	A	ADM		0,00		
Comptable	B	ADM		0,00		
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent technique	C	TECH		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SIVAAD	01/01/2017	Sans fiscalité propre	940,00
SYMIELEC	01/01/2008	Sans fiscalité propre	18 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	9 098 036,00	1,456	19,910	0,000	1 811 419,00	1,456
Taxe foncière sur les propriétés bâties	5 534 685,00	1,660	13,140	0,000	727 258,00	1,660
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41 419,00	-3,436	25,790	0,000	10 682,00	-3,435
TOTAL	14 674 140,00	1,518			2 549 359,00	1,493

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Présenté par le Maire,
A Rayol-Canadel-sur-Mer, le 14/12/2018
Le Maire,



Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 14
 VOTES : Pour : 14
 Contre : 0
 Abstention : 0


Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Rayol-Canadel-sur-Mer, le 14/12/2018

Date de convocation : 10/12/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Jean PLÉNAT, Maire	
Olivier GHIBAUDDO, 1er adjoint	
Philippe SAINT ANDRÉ 2ème adjoint	
Muriel MULLER, 3ème adjoint	
Charles-Henri VERNALDE, 4ème adjoint	
André DEL MONTE	
Louis CARGILL	
Irène ALLANSON	
Virginie LANG	
Jean-Pierre MAGALHAES	
Juliette LE PIGEON	
Christelle CHAPPA	
Jean-Pierre BOEMARE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Pascale VOITURON	
Bettina de PONFILLY	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Rayol-Canadel-sur-Mer, le